

⇒ **Le denier de l'Eglise « Réchita »** : Participer au denier de l'Eglise est un acte de responsabilité, d'engagement et de soutien. Sans votre prière et vos dons, l'Eglise n'existerait pas. Avec vous l'Eglise construit son avenir. Accompagnez-la pour qu'elle puisse vous accompagner.

⇒ **Chemin de croix - Ourka d-sliwa** - Les messes et le chemin de croix seront célébrés tous les vendredis du carême aux heures suivantes :

Saint Thomas Apôtre	Sarcelles L.	Gonesse	Clichy S/B
11h 00 / 17h30 / 20h30 (jeunes)	12h00	17h30	17h00

⇒ **FRAT** – Réunion d'information **obligatoire** pour tous les participants aujourd'hui dimanche 21 février, 16h00, à Saint Thomas Apôtre.



⇒ **Adoration du Saint Sacrement** - Mercredi 24 février, de 20h30 à 22h30, veillée d'adoration du Saint Sacrement (comme tous les derniers mercredis de chaque mois). Un prêtre sera à votre disposition pour le sacrement de réconciliation (confession).

⇒ **Pèlerinage jeunes** - à Ars/La Salette/Paray-le-Monial, le week-end de l'Ascension, du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2010, pour les jeunes (18-35 ans) avec les jeunes chaldéens de Lyon. **Attention : Les places sont limitées !** Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat (coordonnées en bas de page).

⇒ **Les prochains baptêmes** à l'église Saint Thomas : dimanche 7 mars à 16h00 et samedi 20 mars à 17h00.

⇒ **Partage de l'Évangile** - Soirée de réflexion sur un texte biblique, animée de chants, d'intentions de prières, de vies de Saints... tous les mercredis en l'église St Thomas Apôtre à 20h30.

*"Il n'est jamais trop tard pour devenir ce que nous aurions pu être."  
George Eliot*

<b>Baptême - ܠܚܝܬܐ</b> Bienvenue dans la vie chrétienne à	<b>Mariage - ܚܘܿܢܐ</b> Félicitations aux nouveaux mariés	<b>Nécrologie :</b> Prions pour l'âme de
	Nathalie KALCAN & Manuel DUMAN	

**Mission Chaldéenne**

Paroisse Saint Thomas Apôtre  
7-11 rue du Champ Gallois 95200 SARCELLES  
Tél. : 01 39 33 31 64

**Secrétariat** : Gule 06.61.40.36.35

[gule@mission-chaldeenne.org](mailto:gule@mission-chaldeenne.org)

[www.mission-chaldeenne.org](http://www.mission-chaldeenne.org)



N°151

2<sup>ème</sup> dimanche de carême  
21 février 2010

ܟܢܘܿܬܐ ܕܥܢܘܿܬܐ ܕܥܘܪܟܬܐ ܕܥܘܪܟܬܐ

**Épître de Saint Paul Apôtre aux Romains (Rm. 6)**

**Par le baptême nous sommes associés au Christ**

•<sup>6</sup> <sup>1</sup> Après cela, que devons-nous dire ? Allons-nous rester dans le péché pour faire multiplier la grâce ?  
<sup>2</sup> Sûrement pas. Pour le péché, nous sommes devenus des morts : faut-il qu'il nous retrouve vivants ?  
<sup>3</sup> Vous le savez, nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que nous avons été plongés. <sup>4</sup> Par ce baptême dans sa mort, nous avons été mis en terre avec lui, et de même que le Christ a été ressuscité d'entre les morts par la Gloire du Père, de même nous aussi nous commençons une vie nouvelle. <sup>5</sup> C'était une image de sa mort quand nous avons été greffés sur lui, mais nous le suivrons aussi dans sa résurrection. <sup>6</sup> Vous le savez, le vieil homme qui est en nous a été mis en croix avec lui, et les forces vives du péché ont été détruites, de façon que nous ne soyons plus esclaves du péché. <sup>7</sup> Bien sûr, si on est mort, on ne lui doit plus rien. <sup>8</sup> Mais si c'est avec le Christ que nous sommes morts, nous vivrons aussi avec lui. <sup>9</sup> Nous savons que le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus, la mort n'a plus de pouvoir sur lui. <sup>10</sup> Il y a donc une mort, et c'est une mort au péché pour toujours, et il y a la vie, la vie pour Dieu. <sup>11</sup> Vous devez donc penser que pour le péché vous êtes des morts, mais que pour Dieu vous vivez en Jésus Christ. <sup>12</sup> Ne laissez pas le péché gouverner ce corps puisque c'est un mort : ne faites donc pas toutes ses volontés. <sup>13</sup> Le péché a besoin de vos membres pour le mauvais combat : ne les lui livrez pas. Puisque vous êtes passés de la mort à la vie, offrez-vous à Dieu et mettez vos armes — vos membres — au service de la « justice ». <sup>14</sup> Le péché ne sera plus votre maître car vous n'êtes plus sous le régime de la Loi mais sous celui de la grâce. <sup>15</sup> Le fait que nous soyons en grâce, et non plus sous la Loi, nous autorise-t-il à pécher ? Bien sûr que non. <sup>16</sup> Vous le savez, si vous vous proposez comme esclaves, vous êtes les esclaves de celui à qui vous obéissez. Si c'est le péché, vous en mourrez, alors qu'avec la vraie obéissance, vous progressez dans la droiture. <sup>17</sup> Mais rendez grâce à Dieu, car vous étiez esclaves du péché, et vous avez voulu obéir de tout cœur à cette doctrine à laquelle vous vous êtes offerts. <sup>18</sup> Vous avez donc été libérés du péché et vous vous êtes faits les esclaves de la vraie droiture. <sup>19</sup> (Je m'exprime ainsi, de façon bien humaine, car peut-être êtes-vous encore faibles.) Jadis vous avez fait de vos membres les esclaves de l'impureté et du libertinage, au profit de l'immoralité ; aujourd'hui mettez votre corps au service de la « justice », au profit de la sanctification. <sup>20</sup> Quand vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres vis-à-vis de la « justice », <sup>21</sup> mais toutes ces choses dont vous rougissez maintenant, quel en a été le profit ? Elles débouchent sur la mort. <sup>22</sup> Maintenant, au contraire, libres du péché et au service de Dieu, vous y gagnez d'aller à la sainteté, et au terme, c'est la vie éternelle. <sup>23</sup> Le péché paye un salaire, et c'est la mort. Mais en face il y a la vie éternelle, et c'est un don de Dieu dans le Christ Jésus, notre Seigneur.

**Points de réflexion** : Paul dans sa lettre aux Romains, veut indiquer que la vie d'un croyant est ancrée dans la personne du Christ lui-même, car dans le baptême nous sommes mort avec Lui, nous sommes Ressuscité avec Lui afin de vivre en Lui.

